



Retrouvez gratuitement le BSV JEVI sur le site de [FREDON Grand Est](#) et de la [DRAAF Grand Est](#)

LE RETOUR DU BSV JEVI

Le **BSV JEVI** s'inscrit dans une volonté de **veiller à la sécurité sanitaire de notre territoire**, en ce qui concerne **les bio-agresseurs des végétaux** (insectes, champignons, bactéries, virus, ...). S'il existe actuellement une surveillance pour les productions agricoles, réalisée dans le cadre du plan Ecophyto, **les espaces verts peuvent également représenter une porte d'entrée de bio-agresseurs préjudiciables aux végétaux et concourir à leur dissémination.**

Cette initiative s'appuie sur le principe qu'**il vaut mieux prévenir que guérir**, l'impact économique et écologique pouvant être considérable.

Ce BSV JEVI intégrera également **la surveillance d'espèces nuisibles à la santé** et s'inscrit ainsi dans une démarche One Health (« une seule santé »). Cette approche transversale de la sécurité sanitaire met en relation l'Homme, l'Environnement et l'Animal.

Ce réseau est soutenu financièrement par la DRAAF Grand Est (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) qui a confié l'animation régionale à FREDON Grand Est.

Tout observateur est le bienvenu pour faire vivre ce réseau et faire remonter ces observations. Que vous soyez un agent de collectivité, un professionnel du paysage, une entreprise, un particulier, ... rejoignez le réseau !



A RETENIR CETTE SEMAINE

- **Participer à la surveillance collective :**

Nous avons besoin de tous pour agir et surveiller notre territoire d'éventuelles invasions de bio-agresseurs.

Si vous êtes motivés rejoignez-nous !

- **Ambroisie :**

Il est encore temps de la détecter et de l'arracher avant l'arrivée de son pollen.

- **Chenilles processionnaires :**

Prévenir les expositions et les risques d'urtications.

- **Mineuse du marronnier :**

Emergence de la seconde génération.

- **Pyrale du buis :**

Premier vol annuel.



Rejoignez le réseau d'observateurs

Le réseau d'épidémiosurveillance dans le Grand Est s'appuie sur les **observations de problèmes sanitaires sur végétaux** faites par des agents de l'Etat et de FREDON Grand Est, des agents des services municipaux, des particuliers et des entreprises privées. Les signalements communiqués par ces observateurs sont particulièrement importants pour assurer la **Surveillance Biologique du Territoire**. Les organismes nuisibles des végétaux peuvent en effet avoir des impacts économiques, environnementaux et sanitaires forts s'ils ne sont pas gérés suffisamment précocement. Il est donc **important d'encourager les observateurs à faire vivre ce réseau et à l'élargir**.

Dans le cadre de la remise en route du BSV JEVI, nous sommes à la **recherche d'observateurs** afin de constituer notre réseau. Que vous soyez **particuliers, professionnels** ou **acteurs de collectivités**, n'hésitez pas à rejoindre notre réseau de surveillance et de prévention ! Vos observations permettront d'alimenter les BSV et de les rendre plus pertinents et représentatifs.

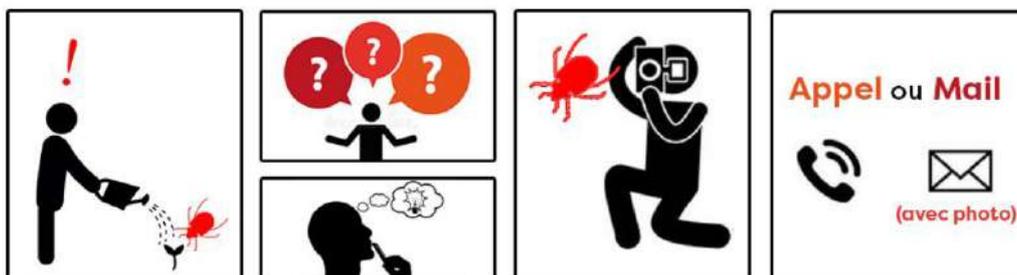
| Participez au réseau en signalant vos observations :

Tout **symptôme suspect sur végétaux d'ornement** (arbres, arbustes...) ou toute **suspicion d'organismes nuisibles réglementés** doivent être signalés.

La surveillance biologique du territoire repose sur une **démarche collective** qui permet de mettre en place des mesures de gestion visant à limiter la propagation des bioagresseurs réglementés et émergents qui menacent le patrimoine végétal et peuvent avoir une répercussion sur la santé (poils urticants des chenilles processionnaires, le pollen allergisant de l'ambroisie ou encore toxicité du datura...)

| Vous souhaitez devenir observateur ? N'hésitez pas à nous contacter :

- Vanille TADDEI de FREDON Grand Est : vanille.taddei@fredon-grandest.fr
- Aurore SOWINSKI de la DRAAF Grand Est : aurore.sowinski@agriculture.gouv.fr



Crédit : BSV JEVI FREDON Nouvelle-Aquitaine

Lors d'une découverte d'un organisme nuisible sur vos plantes ou de plantes envahissantes, nous vous conseillons de le prendre en photographie et de nous l'envoyer par mail à FREDON Grand Est. FREDON Grand Est est un organisme à vocation sanitaire spécialisé dans le végétal, n'hésitez pas à nous contacter.



Ambroisie

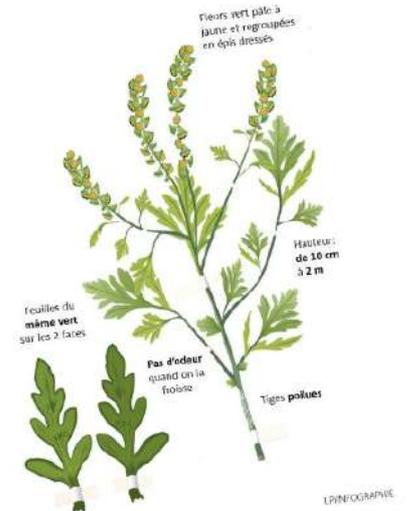
| Description de la plante

L'ambroisie est une plante **annuelle** de la famille des Astéracées, c'est une plante exotique envahissante qui est originaire d'Amérique du Nord. Elle peut mesurer de 15 cm à 2 m de hauteur et s'étale en forme de buisson. Elle possède des **feuilles profondément découpées, vertes de chaque côté** et il n'y a pas d'odeur quand on les froisse. Sa tige est velue et devient rougeâtre à partir de juillet. Les fleurs mâles sont situées sur de longs épis et les fleurs femelles sont situées à la base des feuilles.

Attention, il existe des risques de confusion : avec l'armoïse commune (qui elle a la face inférieure de la feuille gris argenté ainsi qu'une odeur marquée quand on la froisse) et l'armoïse annuelle (feuille finement découpée, odeur forte quand on la froisse).

Concernant son cycle, elle va lever au printemps et croître pendant l'été. Ses fleurs seront complètement formées en août et c'est là que les fleurs mâles commencent à émettre du pollen. L'émission de pollen se poursuit jusqu'en octobre, passant par un **pic pollinique en septembre**. Puis à l'automne les graines vont se ressemer et assurer les générations suivantes. Il faut savoir qu'un **ped d'ambroisie peut produire environ 3000 graines qui vont pouvoir rester jusqu'à 30 ans dans le sol**.

L'ambroisie se développe et se multiplie facilement sur **différents types de terrains et de préférence sur les sols nus ou remaniés** (cultures, friches, bords de route et de voies ferrées, bords de rivières), zones d'entrepôts de graines et de fourrages mais aussi dans les jardins des particuliers via les mélanges de graines utilisées pour les oiseaux qui peuvent contenir des graines d'ambroisie.



Crédit : Stop Ambroisie



Crédit photo : V. TADDEI

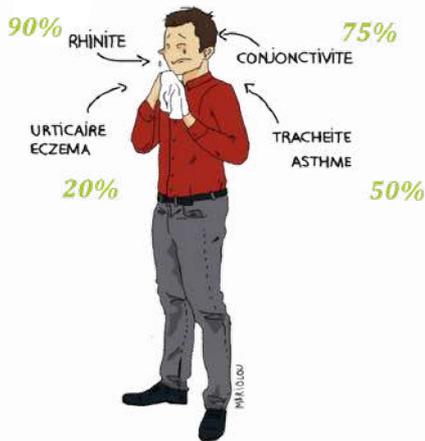


Ambrosia artemisiifolia L.



Crédit : Observatoire des ambrosies

| Enjeux de santé publique



Crédit : Observatoire des ambrosies

Le pollen de l'ambrosie peut provoquer de graves allergies. Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que des symptômes apparaissent chez les personnes allergiques : rhinite allergique, conjonctivite, trachéite, toux, urticaire, asthme, eczéma...



Crédit : Observatoire des ambrosies

| Gestion de l'ambrosie

A partir du mois de juin, la plante est suffisamment développée pour être reconnaissable. Action préventive majeure, la destruction des plants doit être engagée avant le démarrage de sa floraison à la mi-juillet, pour limiter sa reproduction et son expansion. La meilleure solution reste l'arrachage manuel, quand cela reste possible. Sinon pour des zones plus infestées la fauche est envisageable.

Avant d'intervenir, des précautions adaptées à la saison sont à prendre, liées au stade de développement de la plante : renseignez-vous en contactant FREDON Grand Est : ambrosie@fredon-grandest.fr.



Vos signalements doivent être remontés via la plateforme spécialement dédiée :



| Journées de lutte contre les ambrosies

Du 15 au 30 juin 2022



Des manifestations autour de l'ambrosie sont organisées partout en France par diverses structures dans le but d'informer et sensibiliser le grand public, les élus, les gestionnaires de milieux ou d'autres professionnels aux problèmes sanitaires, environnementaux et agricoles que pose l'ambrosie, ainsi que d'aider et d'encourager la mise en place des actions de lutte contre la propagation de cette plante.

Pour en savoir plus sur le plan d'action régional de lutte contre les ambrosies, vous pouvez consulter le site internet de FREDON Grand Est :

<https://fredon.fr/grand-est/nos-missions/sante-publique-projets/gestion-de-lambrosie>



Chenilles processionnaires



Chenille processionnaire du chêne	Chenille processionnaire du pin
Nid accolé au tronc ou sous une branche	Nid aux extrémités des branches
Couleur gris clair avec bande dorsale noire	Couleur foncée avec touffes de poils brun-orangé
Longueur 35 mm	Longueur 40 mm
Chenilles actives d'avril à juillet	Chenilles actives de décembre à avril
Présente en dans une grande partie des chênaies de la plaine de Lorraine et la partie centrale de la Woëvre. On la retrouve ponctuellement dans les plateaux calcaires de Meuse et de Haute-Marne, en Argonne, crêtes pré-ardennaises, Champagne humide et dans la plaine d'Alsace.	Présente dans l'Aube et au Sud de la Marne. Un foyer lié à une introduction accidentelle est observé à Obernai en Alsace.

| Cycles biologiques

Processionnaires



| Impacts phytosanitaires et sanitaires

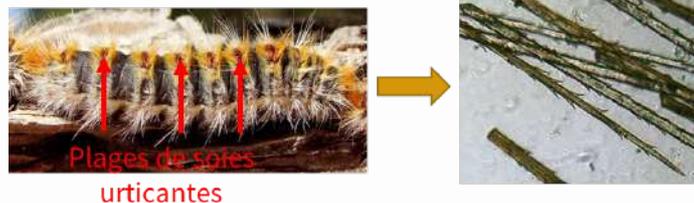
Phytosanitaires :

- En forêt : perte de croissance qui reste dans l'ensemble acceptable, affaiblissement qui engendre des risques d'attaque d'autres ravageurs.
- En ornement : dégâts inesthétiques.



Sanitaires :

- A partir du troisième stade larvaire (L3), des soies microscopiques urticantes apparaissent progressivement sur la partie dorsale des segments abdominaux.
- Au dernier stade larvaire, ces plages appelées « miroirs », sont entièrement garnies de soies urticantes. Elles contiennent une protéine urticante appelée thaumétopéine, qui se libère par contact.



En situation de **stress**, les chenilles libèrent leurs soies qui se retrouvent en suspension dans l'air, ce qui va engendrer des **atteintes cutanées, oculaires, respiratoires**. Chez les **animaux**, cela peut provoquer jusqu'à une nécrose de la langue.



Que faire en cas de réaction ?



- **Ne pas frotter, rincer immédiatement les zones irritées à l'eau**
- **Consulter le plus rapidement, un médecin, un centre Antipoison, un pharmacien ou le SAMU**
- **Se laver complètement (sans oublier les cheveux) et laver les vêtements souillés en machine (à haute température)**
- **Pour un animal : rincer la bouche sans le faire avaler, l'emmener chez le vétérinaire**

Recommandations

- Eviter de se tenir sous un arbre colonisé
- Eviter le contact avec les chenilles, avec les nids occupés ou vides et avec les sols forestiers
- Ne pas laisser jouer les enfants à proximité d'un arbre atteint et les munir de vêtements recouvrant une grande partie du corps
- Eviter de sécher le linge dehors
- Laver soigneusement les légumes du jardin

| Méthodes de lutte

Il existe **diverses méthodes** pour lutter contre les chenilles processionnaires, mais il faut savoir que le mieux est d'en **coupler plusieurs**.

Attention toutefois à rester vigilant car certaines méthodes sont spécifiques à la processionnaire du pin et ne fonctionneront pas pour celle du chêne.

- **Echenillage mécanique** : Cette méthode vise à retirer les nids; elle est généralement réalisée par un professionnel, en hiver pour la processionnaire du pin et plutôt en juin pour celle du chêne.
- **Piège à phéromone** : Utilisé pour du piégeage de masse pour la processionnaire du **pin** de fin juin à fin août, l'objectif est d'attirer les papillons mâles et de limiter ainsi le reproduction. Pour la processionnaire du **chêne**, la phéromone ne permet actuellement de faire que de la surveillance de la dynamique des populations.
- **Lutte biologique** : Les mésanges sont des prédatrices naturelles des chenilles processionnaires. L'installation de nichoirs à proximité des arbres atteints permet de sédentariser les mésanges et de lutter durablement contre les chenilles. L'installation de gîtes à chauve-souris est également intéressant, car consommatrices des papillons.
- **Piège mécanique (uniquement pour la processionnaire du pin)** : Cette méthode cible les chenilles lorsqu'elles descendent des pins en procession pour aller s'enterrer dans le sol afin de faire leur nymphose. Ce piège est constitué d'une gouttière à installer autour du tronc de l'arbre et d'un sac collecteur; ce piège empêche les chenilles de descendre au sol en les guidant directement dans le sac collecteur. Ce piège est à installer sur tous les arbres où des nids sont présents.



Ecopiège à chenilles processionnaires du pin à Troyes (10)
Crédit photo : A. DUPEYRON



Nichoir à mésange dans un chêne à Richardménil (54). Crédit photo : V. TADDEI

Pour en savoir plus sur la lutte contre les chenilles processionnaires, vous pouvez consulter le site internet de FREDON Grand Est :

<https://fredon.fr/grand-est/nos-missions/sante-publique-projets/chenilles-urticantes>



Mineuse du marronnier

| Observations

De nombreuses mines ont été observées sur les feuilles de marronnier dans le secteur de Reims (51). Actuellement la seconde génération est en train d'émerger et la première est déjà en vol.

Les feuilles sont marquées de mines se nécrosant à mesure de leur développement.

| Analyse de risque

Les facteurs de risques sont les zones infestées les années précédentes, les sujets implantés dans un espace minéral.

Le risque est que les populations vont être multipliées par dix lors de l'émergence de la prochaine génération.



*Trous d'émergence des papillons de la seconde génération
Crédit photo : C. SOMMER*

| Prophylaxie

Cette espèce de mineuse passe l'hiver sous forme de chrysalide dans les feuilles tombées à terre. Afin de limiter les populations de ce papillon l'année prochaine, il est possible de ramasser les feuilles et de les composter ou de les broyer.

| Lutte biologique

- Lutte préventive éthologique : mettre en place des pièges à phéromones pour surveiller le vol, pour capturer les mâles et réduire le taux de fécondation des femelles.
- Lutte préventive génétique : privilégier les espèces de type *Aesculus indica*, *A. californica*, *A. x carnea*, qui sont tolérantes.



Pyrale du buis

| Observations

Elle a été observée à Troyes (10). Les faces supérieures des feuilles sont décapées, les feuilles rongées, présences de fils de soie et de cocons blancs. Les arbustes ont une esthétique amoindrie.

En cas de forte infestation, les phéromones dégagées par les femelles présentent en grand nombre nuisent à l'attractivité des phéromones synthétiques placée dans les pièges. Les pièges sont alors totalement inefficaces.

Nous sommes en période du premier vol annuel.

| Analyse de risque

Les facteurs de risques sont une importante présence de chenilles au cours des semaines précédentes.



Chenille de Pyrale du buis à Troyes (10).
Crédit photo : A. DUPEYRON



Buis en dépérissement à Troyes (10).
Crédit photo : A. DUPEYRON

| Prophylaxie et lutte biologique

- Lutte biologique : mise en place de trichogrammes pour parasiter le stade œuf.
- Surveillance : Être attentif aux dégâts précoces des chenilles (décapage de l'épiderme des feuilles) avant toute intervention.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau d'espaces verts. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, les observations ne peuvent être transposées telles quelles à tous les espaces verts.

Observations : Reims (51) et Troyes (10)

Rédaction et animation : FREDON Grand Est

Directeur de la publication : DRAAF Grand Est

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée. Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du BSV JEVI Grand Est du 22 juin 2022

Coordination et renseignements : Vanille TADDEI - vanille.taddei@fredon-grandest.fr